

# ESTIMATION DES CRÉDITS D'IMPÔT

## RS&DE



Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Pour la période réelle du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

\* La méthode de remplacement est utilisée pour ce calcul estimatif.

## Crédits d'impôt du Québec

CATÉGORIE	\$	% ADMISSIBLE	\$
Salaires	▶	100 %	\$
Salaires liés	▶	100 %	\$
Sous-traitance	▶	50 %	\$
Paiement à un tiers (université, contrat de recherche, etc.)	▶	80 %	\$
Total des dépenses admissibles :			\$
Moins exclusions* :			- 50 000 \$
Moins subventions :			▶ \$
Dépenses nettes :			\$
Taux :			30 %
Crédits d'impôt du Québec avant crédits d'impôt pour l'accroissement des dépenses de RS&DE :			\$
<b>Total des crédits d'impôt du Québec :</b>			\$

\*En vertu du seuil minimum des dépenses pour les sociétés dont les actifs sont de moins de 50 M\$, et ce, pour toutes les dépenses encourues depuis le 3 décembre 2014.

# Crédits d'impôt du Canada

CATÉGORIE	\$	% ADMISSIBLE	\$
Salaires	▶	100 %	\$
Matériaux consommés 90 % et + (excluant les dépenses en capital)	▶	100 %	\$
Sous-traitance non liée	▶	80 %	\$
Paiement à un tiers (université, contrat de recherche, etc.)	▶	100 %	\$
Frais généraux (montant de remplacement = salaire* 55 %)	▶	100 %	\$
Total des dépenses admissibles :			\$
<b>Moins</b> [ Crédits d'impôt du Québec :			\$
Subventions :			\$
Dépenses nettes :			\$
Taux :			35 %
<b>Total des crédits d'impôt du Canada :</b>			\$
<b>Total des crédits d'impôt du Québec et du Canada :</b>			\$
<b>CAE Capital et Investissement Québec = 75 % :</b>			\$

Nous déclarons que l'entreprise fait calculer ses paies brutes par une institution financière reconnue prenant en charge les DAS et RAS. ....

Nous déclarons également que tous montants dus aux autorités fiscales (DAS, TPS, TVQ, impôts, etc.) ont été complètement acquittés. ....

Si des soldes étaient dus, nous convenons que le prêteur pourra en exiger l'acquittement complet et immédiat. ....

Signature : \_\_\_\_\_

Pour : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_